



Le Village de Grande-Anse

393, rue Acadie, Grande-Anse NB E8N 1E2
Tél.: (506) 732-3242 Télécopie: (506) 732-3217 Courriel : village@grande-anse.net

AVIS IMPORTANT – FEUX D'HERBE

La Brigade des pompiers volontaires du village de Grande-Anse désire vous aviser qu'aucune permission ne sera accordée pour faire brûler l'herbe. Nous vous rappelons qu'il y a des pertes considérables occasionnées à chaque année suite à ces feux le printemps. Veuillez prendre note que toute personne qui met le feu est responsable des pertes et dommages causés par leur geste. En plus, les champs ne supportent pas la pesanteur de nos camions et sachez qu'un feu d'herbe à 200 pieds d'une maison peut faire tordre ou fondre votre recouvrement de vinyl.

Si vous faites brûler quoi que ce soit dans une tonne de métal, il serait préférable de le faire au coucher du soleil, ce qui serait plus sécuritaire, en plus d'avoir une surveillance.

Tous nos pompiers ne sont pas disponibles 24 heures sur 24 car plusieurs doivent s'absenter du village pour leur travail. Par conséquent, il est de notre devoir de vous prévenir et nous vous demandons votre collaboration à la prévention des incendies.

Jean-Claude Thériault
Chef pompier
Brigade des pompiers volontaires de Grande-Anse